



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E24583

VALABLE JUSQU'AU 09/12/2024

ÉDITÉ LE 20/12/2023

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/02/1985  
Forme juridique : SAS  
Capital : DEPUIS LE 29/05/2020  
40 000

Raison sociale : LANOS ISOLATION

2 RUE DE L'AVENIR  
27310 BOSGOUET

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC BERNAY 1993 B 14

Téléphone : 02 32 57 44 66  
Portable : 06 11 52 28 64

Fax :

Siret : 331 916 890 00089

Code NACE : 4329A

Numéro caisse de congés payés : 12 0462

Site Internet : www.lanos-isolation.fr  
E-mail : contact@lanos-isolation.fr

Assurance Responsabilité Travaux :  
SMABTP 454390J1247000 / 001 295132/0

Responsabilité légale :  
LANOS-MARTIN SANDRINE PRÉSIDENT

Assurance Responsabilité Civile :  
SMABTP 454390J1247000 / 001 295132/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2022

Effectif moyen : 10 Tranche de classification : EFF2A

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	06/10/2020
7142	Isolation thermique - correction acoustique par projection - injection Mention RGE	06/10/2020

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des combles perdus	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des planchers bas	01/01/2021

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE ROUEN  
PARC DES COMPETENCES  
BATIMENT "NEW LARGO"  
RUE DES BOIS ROND  
76410 CLÉON

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.